



recrute un-e
CHARGE-E DE MISSION EN CDI

Présentation de l'ARACT Normandie

L'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) Normandie est un organisme paritaire régional au service des salariés et des entreprises pour l'amélioration de leurs conditions de travail. Elle est dirigée par un Conseil d'administration composé des partenaires sociaux (www.normandie.aract.fr).

L'ARACT Normandie a son siège social à Saint-Contest (14) et dispose d'un établissement à Rouen (76). Forte de 12 personnes, l'ARACT Normandie fait partie du réseau ANACT-ARACT qui regroupe 17 ARACT en région.

Sa mission est d'accompagner les entreprises et les partenaires sociaux pour expérimenter et diffuser des méthodes innovantes de changement concerté, permettant d'améliorer les conditions de travail des salariés et l'efficacité des organisations.

Pour l'accomplir, l'ARACT s'appuie sur des interventions dans toute entreprise, de formes et de statuts variés qui donnent lieu à la construction de connaissances et de méthodes d'action originales, et qu'il est nécessaire de traduire, communiquer, diffuser et transférer aux acteurs du champ du travail et de l'innovation sociale ; ce, dans le cadre d'une coopération avec le réseau ANACT-ARACT.

Ses principaux interlocuteurs régionaux sont les partenaires sociaux, les acteurs de l'entreprise, les partenaires institutionnels (Conseil Régional, Direccte, CCI, Carsat, MSA, OPPBTP, OPCA, organismes de formation, services de santé au travail...) et autres acteurs relais et experts (Cabinets de conseil, fédérations et ordres professionnels, branches et filières...).

Fonction et missions du poste de Chargé-e de mission

Le-la Chargé-e de mission (CM) exerce son activité étroitement avec l'équipe pluridisciplinaire de l'ARACT Normandie et sous la responsabilité du Directeur. Il-elle participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme d'activités, dans le cadre des orientations fixées par les instances associatives.

Ses principaux interlocuteurs sont :

- Les acteurs de l'entreprise (chef d'entreprise, dirigeant, cadres, opérateurs...) ;
- Les instances représentatives des salariés ;
- Les branches et filières professionnelles ;
- Les partenaires institutionnels (DIRECCTE, Conseil régional, CARSAT, Services de santé au travail...) ;
- Les partenaires sociaux ;
- Les membres du réseau ANACT-ARACT ;
- ...

Le-la Chargé-e de mission (CM) appuiera des démarches d'entreprises presque exclusivement régionales répondant ainsi à leurs attentes et besoins d'amélioration de leurs conditions de travail et d'organisation, et de prévention en santé au travail.

Ces démarches permettront de développer des méthodes et des outils transférables aux TPE/PME :

- en réalisant des interventions et accompagnements en entreprises : appuis individuels et collectifs ;
- en élaborant et conduisant des projets collectifs avec des partenaires externes ;
- en créant des outils méthodologiques, en lien - ou non - avec d'autres productions du réseau ANACT-ARACT ;
- en transférant vers différentes cibles : sensibilisations, animations, formations...

Profil recherché

Le (la) candidat(e) est fortement mobilisé-e sur l'enjeu qu'est l'amélioration des conditions de travail par le changement concerté. Il-elle sait le valoriser par son itinéraire professionnel et les compétences développées.

De formation supérieure (Master) en ergonomie, idéalement des formations dispensées par les universités de Paris 1, Bordeaux et Toulouse et du CNAM de Paris, il-elle a une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans l'accompagnement et le conseil d'entreprises, notamment de TPE/PME.

Le (la) candidat(e) s'inscrit particulièrement au sein de projets traitant de la prévention des risques et de l'usure professionnelle (pénibilité, TMS, RPS...), de conduite de projets technico-organisationnels (souvent en partenariat) et de conseil en démarches ergonomiques de conception.

Il-elle a une très bonne connaissance et pratique des réseaux institutionnels et des partenaires des entreprises. Il-elle a une capacité « stratégique » à détecter les enjeux des acteurs. Il-elle sait articuler autonomie et travail en équipe. Il-elle a une excellente capacité d'expression orale et rédactionnelle.

Le (la) candidat(e) sait animer des groupes de travail, des sessions de sensibilisation et de formation.

Conditions d'emploi

Statut : CDI, temps plein, cadre

Convention collective : SYNTEC 3018 (Bureaux d'études).

Lieu : poste basé à Saint-Contest (siège social).

Zone de déplacement : régionale, ponctuellement nationale

Salaire : rémunération forfaitaire annuelle brute comprise entre 30 et 40 K€ (selon profil et expérience)

Expérience : oui (> 10 ans)

Date de prise de poste : dès que possible

Candidature

La candidature est à envoyer, par courrier ou courriel, à l'attention de M. le Directeur, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, au plus tard le 31 août 2017 :

Courrier :

ARACT Normandie
A l'attention de M. le Directeur
(Recrutement CM)
12 rue Ferdinand Buisson
14280 Saint-Contest

Courriel :

Objet : Candidature CM
Adresse : p.raillard@anact.fr

La sélection des candidatures se fera sur dossier, par entretiens avec la Direction et la Présidence de l'association.